

Conférence de presse de l'Union suisse des paysans du 17 mai 2018

Mettons un frein à l'élan du Conseil fédéral !

Exposé de M. Jacques Bourgeois, Directeur de l'Union suisse des paysans (le discours prononcé fait foi)

Nous ne sommes pas dupes : nous savons bien que la Vue d'ensemble du Conseil fédéral avait déjà été rédigée avant même que ne se tienne la votation populaire sur l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Le Conseil fédéral fait ainsi fi de la très nette décision prise par le peuple le 24 septembre 2017, où plus de 78 % de la population s'est prononcée pour un renforcement de la sécurité alimentaire.

La volonté du peuple n'aurait-elle donc plus aucune valeur ? Les résultats sont éloquentes : le peuple est conscient des défis que le monde doit relever. En encourageant une production alimentaire indigène basée sur une utilisation efficiente des ressources, adaptée aux conditions locales et axées sur le marché, il entend apporter sa pierre à l'édifice. Ce « oui » massif indique également que la population reconnaît la nécessité d'une production alimentaire durable et d'une détention respectueuse des animaux. Aujourd'hui déjà, la Suisse importe près de 40 % de ses aliments. Pourtant, personne dans le monde ne dépense aussi peu que nous pour se nourrir. En effet, nous consacrons moins de 7 % de notre budget à l'alimentation. La CER-N est d'avis qu'il faut absolument en particulier tenir compte de la volonté du peuple. Aussi exige-t-elle que l'article constitutionnel 104a soit pris en considération dans la nouvelle politique agricole.

Le changement a déjà commencé : les positions majoritaires de la CER-N nous permettront de mettre un frein à l'élan du Conseil fédéral en ce qui concerne le développement de la politique agricole et en particulier du lien avec les accords de libre-échange. À présent, il incombe aux membres du Conseil national de confirmer les propositions au cours de la session d'été. S'ils agissent de la sorte, le Conseil fédéral devra revoir sa Vue d'ensemble, s'en tenir aux décisions prises par la Chambre du peuple et tenir compte des points demandés.

Nous comptons sur les membres de la Chambre du peuple pour respecter la volonté populaire et approuver le désenchevêtrement de sujets qui n'ont rien à faire ensemble, et ainsi faire place nette au développement de la politique agricole telle que la conçoivent les citoyens.